

**! RAPPEL!**  
**DEPUIS 2013**  
**DISTRIBUTION DE SACS POUBELLES BLANCS**  
**APRÈS PAIEMENT DE LA TAXE**

Chaque chef de ménage se verra attribuer **deux sacs poubelles blancs de 30 l par personne composant son ménage** (la situation au 1<sup>er</sup> janvier 2015 étant seule prise en considération) sur présentation, **avant le 30 novembre 2015**, de sa **carte d'identité** **et de l'extrait bancaire attestant du paiement effectif de la taxe** sur l'enlèvement des immondices.

Cette distribution aura lieu à la **Maison communale** (rue de Marbais 37 à 1495 Villers-la-Ville) les **lundis de 9h à 12h** et les **vendredis de 18h à 20h**.

**LA GESTION ET LE COÛT-VÉRITÉ DES DÉCHETS 2014**

Commune : Villers-la-Ville

Intercommunale : I.B.W.

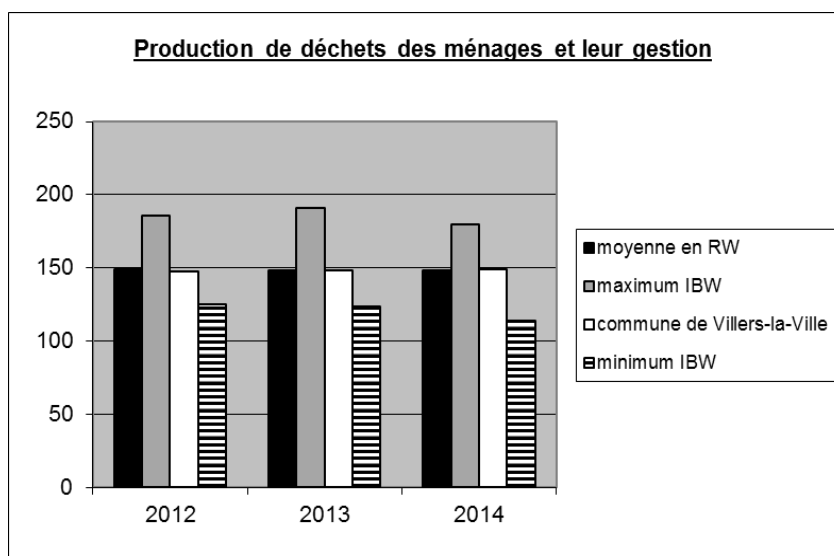
Nombre d'habitants (01/01/2014) : 10.316

**1) La production de déchets des ménages et leur gestion**

	Moyenne en Région wallonne kg/an/habitant 2013	Moyenne à Villers-la-Ville kg/an/habitant 2014	Quel est le service de collecte et de traitement ?
Ordures ménagères	148,31	148,99	Collectes en porte à porte / Valorisation UVE
Déchets verts	62,86	80,40	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Compostage
Encombrants	43,35	30,25	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Broyage - Incinération
Déchets inertes	95,23	88,10	Parcs à conteneurs / Recyclage
Bois	30,08	34,15	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Papiers/cartons	54,01	50,75	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Verres	29,53	23,99	Parcs à conteneurs + Bulles / Recyclage
PMC	15,91	14,59	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Métaux	6,38	7,94	Parcs à conteneurs / Recyclage
DEEE	6,11	7,71	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Autres (piles, huiles, pneus,...)	8,65	10,65	Parcs à conteneurs / Tri - Valorisation - Recyclage
<b>TOTAL</b>	<b>500,42</b>	<b>497,52</b>	

Année	Ordures ménagères Moyenne en RW en kg/habitant/an (*)	Ordures ménagères IBW en kg/habitant/an		Ordures ménagères Moyenne communale en kg/habitant/an
		Minimum	Maximum	
2012	149,34	125,13	185,38	147,80
2013	148,31	123,60	190,96	148,46
2014	148,31	113,80	179,51	148,99

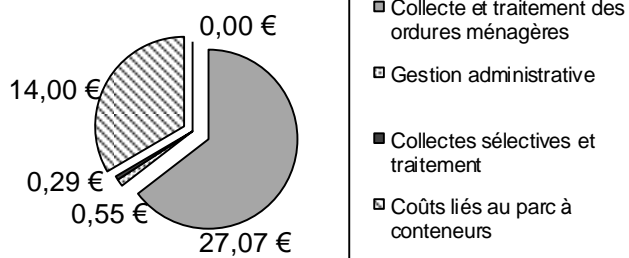
(\*) Moyenne 2013 prise en considération car 2014 non communiquée



## 2) Schéma des coûts communaux à charge du citoyen en 2014

	€/an/habitant	En %
Collecte et traitement des ordures ménagères	27,07 €	64,59%
Gestion administrative	0,55 €	1,31 %
Collectes sélectives et traitement	0,29 €	0,69 %
Coûts liés au parc à conteneurs	14,00 €	33,40%
Actions de prévention	0,00 €	0,00%
	<b>41,91 €</b>	<b>100 %</b>

### Schéma des coûts à charge du citoyen (€/an/hab)



### Taxes appliquées sur les ordures ménagères et les encombrants

Taxes régionales :	9,89 €/Tonne en UVE*
Taxes provinciales :	1,74 €/Tonne en UVE
Taxes communales :	3 €/Tonne en UVE

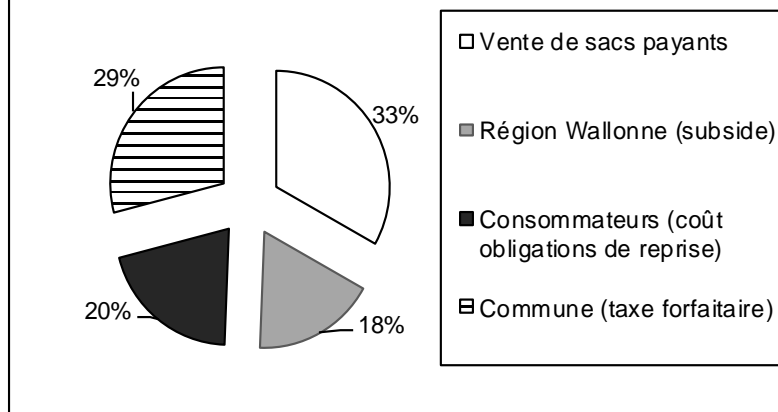
\*UVE : Unité de Valorisation Energétique = incinérateur

ATTENTION NON COMPRIS (ramassage et évacuation des dépôts sauvages, cimetières, ...)

## 3) Sources de financement

Vente de sacs payants	182.843,55 €	33,14 €
Région Wallonne (subside)	96.433,50 €	17,48 €
Consommateurs (coût obligations de reprise)	112.232,08 €	20,34 €
Commune (taxe forfaitaire)	160.229,00 €	29,04 €
<b>Total</b>	<b>569.118,03 €</b>	<b>100,00%</b>

### Sources de financement (%)



#### 4) Votre contribution directe à la commune et le service y afférant

##### a) Services :

« Service minimum » : Collectes en porte-à-porte des ordures ménagères  
Collectes sélectives des papiers, des verres et des PMC  
Parc à conteneurs

Services complémentaires : Collecte de sapins de Noël  
Collecte des encombrants (système à la demande payant)

##### b) Extrait du règlement taxe :

	Isolé	ménage de 2 personnes	ménages de 3 personnes et +	secondes résidences	indépendants et commerçants
2014	25 €	37 €	50 €	50 €	50 €
2015	32 €	48 €	65 €	65 €	65 €

#### 5) Votre contribution via l'achat de certains produits

Déchets	Organisme de gestion	Coût par habitant (€)
Huiles usagées	VALORLUB	0,10
Huiles de friture	VALORFRIT	0
Piles	BEBAT	2,09
Emballages	FOST PLUS	5,60
Pneus	RECYTYRE	1,36
DEEE	RECUPEL	1,73

#### 6) Comment réduire votre facture déchets ?

*Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économies pour vous !  
Participez aux collectes sélectives !*

##### Conseils de prévention :

- ☺ Compostez à domicile vos déchets verts et déchets organiques en vous entourant des conseils et informations nécessaires.
- ☺ Broyez vos tailles de haies et d'arbres pour épandre le broyat autour de vos plantations.
- ☺ Achetez seulement ce dont vous avez besoin.
- ☺ Évitez le gaspillage de denrées alimentaires, n'achetez que les quantités nécessaires, rangez régulièrement le contenu de votre frigo.
- ☺ Privilégiez les produits durables et évitez les produits jetables (vaisselles jetables, piles jetables,...) ou de mauvaise qualité.
- ☺ Privilégiez les recharges et les produits peu emballés (vrac, découpe, grands conditionnements).
- ☺ Pour transporter vos courses, pensez aux sacs réutilisables, aux paniers et caisses pliantes.
- ☺ Consommez l'eau du robinet, ne nécessitant pas d'emballage.
- ☺ Vous souhaitez jeter des objets, peuvent-ils encore servir ? Pensez au réemploi (réparer, donner, emprunter, revendre).
- ☺ Privilégiez l'emballage en verre à tout autre contenant.
- ☺ Achetez malin pour jeter moins : évitez le suremballage.
- ☺ Choisissez les boissons en bouteilles consignées.
- ☺ Venez au parc à conteneurs quand vous avez un coffre plein de déchets, préalablement triés.

##### Actions de prévention menées par votre commune et votre intercommunale :

- Participation à la campagne sur le gaspillage alimentaire.
- Journées de collectes de vélos, de jouets.
- Formation courte au compostage.